

# CHAPITRE XX.—TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

## SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
<b>Partie I.—Réglementation officielle des moyens de transport et de communication.</b>	768	<b>Partie IV.—Transport par eau—fin</b>	
SECTION 1. RÉGLEMENTATION OFFICIELLE DES MOYENS DE TRANSPORT	768	Sous-section 3. Canaux.....	809
SECTION 2. RÉGLEMENTATION OFFICIELLE DES MOYENS DE COMMUNICATION	770	Sous-section 4. Ports.....	814
<b>Partie II.—Transport ferroviaire.</b>	771	Sous-section 5. Services et activité du gouvernement fédéral.....	817
SECTION 1. CHEMINS DE FER.....	771	SECTION 2. STATISTIQUE FINANCIÈRE DU TRANSPORT PAR EAU.....	820
Sous-section 1. Parcours et matériel.	772	<b>Partie V. Transport aérien civil.</b>	828
Sous-section 2. Finances.....	773	SECTION 1. ADMINISTRATION ET EXPANSION.....	828
Sous-section 3. Trafic.....	777	SECTION 2. SERVICES AÉRIENS.....	832
Sous-section 4. Chemins de fer Nationaux du Canada.....	781	SECTION 3. STATISTIQUE DE L'AVIATION CIVILE.....	836
SECTION 2. TRAMWAYS ÉLECTRIQUES.	785	<b>Partie VI.—Communications par fil.</b>	844
SECTION 3. MESSAGERIES.....	787	SECTION 1. TÉLÉGRAPHES.....	844
<b>Partie III.—Transport routier.</b>	789	SECTION 2. TÉLÉPHONES.....	845
SECTION 1. RÉGLEMENTS PROVINCIAUX CONCERNANT LES AUTOMOBILES ET LA CIRCULATION.....	789	<b>Partie VII.—Radiocommunications.</b>	848
SECTION 2. ROUTES ET VÉHICULES...	793	SECTION 1. ADMINISTRATION.....	848
Sous-section 1. Voirie.....	793	SECTION 2. ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.....	854
Sous-section 2. Véhicules automobiles	795	SECTION 3. LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA	861
<b>Partie IV.—Transport par eau.</b>	804	SECTION 4. POSTES ÉMETTEURS PRIVÉS.	866
SECTION 1. ÉQUIPEMENT, AMÉNAGEMENT ET CIRCULATION.....	804	<b>Partie VIII.—Les Postes.</b>	867
Sous-section 1. Navigation.....	804	SECTION 1. STATISTIQUE DES POSTES...	870
Sous-section 2. Balisage des eaux....	808	SECTION 2. SERVICES POSTAUX AUXILIAIRES.....	875
		<b>Partie IX.—La presse.</b>	877

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Le Canada, qui s'étend de l'est à l'ouest sur plus de 3,000 milles, où les principales barrières topographiques vont du nord au sud et dont la population relativement faible de 13,549,000 (estimation de 1949) est dispersée le long de la lisière méridionale de cette vaste étendue, présente des difficultés de transport exceptionnelles. Diverses parties du pays sont isolées les unes des autres par le détroit de Cabot, le détroit de Belle-Isle, par des régions forestières accidentées et rocheuses, comme la contrée située entre le Nouveau-Brunswick et le Québec, les régions septentrionales des lacs Huron et Supérieur, qui séparent les secteurs industriels de l'Ontario et du Québec des régions agricoles des Prairies, et les barrières que dressent les montagnes de la Colombie-Britannique. Le transport peu coûteux s'impose dans un pays où la population est ainsi disséminée et qui produit pour le marché étranger, aussi bien que pour les parties lointaines du pays lui-même.

Pour mettre en lumière la valeur de chacun des moyens de transport, le présent chapitre de l'*Annuaire*, après avoir examiné dans la partie I la réglementation officielle des transports et des communications, étudie en particulier, dans les parties II, III, IV et V, respectivement, les quatre principaux moyens de transport: le rail, la route, l'eau et l'air. Chaque partie est conçue de façon à montrer: 1° le matériel d'exploitation, l'outillage et les facilités; 2° ce qu'il en coûte au peuple canadien; et 3° le trafic ou les services rendus, dans la mesure où il existe des statistiques sur chaque moyen de transport.